

## Nicole Bousseyroux

### Performatif de la parole et apophantique du dire \*

Dans sa théorie de la parole, Lacan a assez tôt fait usage de la distinction entre sujet de l'énoncé et sujet de l'énonciation. Dès le premier numéro de la revue *La Psychanalyse* il fait appel à Émile Benveniste, le théoricien de l'énonciation qui distingue le locuteur de l'allocutaire, l'énonciateur du destinataire. Lacan a construit les deux étages de son graphe du désir sur cette distinction entre énoncé et énonciation.

#### Inconscient et acte : ce qui vient au dire et ce qui a lieu du dire

L'usage du substantif « dire » semble plus tardif. On le repère dans « Radiophonie » avec la définition que Lacan donne alors de l'inconscient, qui « s'articule de ce qui de l'être vient au dire <sup>1</sup> ». Cela sera repris et amplement développé dans *Encore* et dans « L'étourdit ». Ce qui est propre à l'être, à l'être vrai, c'est le dit et le propre du dire, c'est d'exister par rapport à quelque dit que ce soit. La thèse de Lacan, formulée dans *Encore*, est que le dire, *la venue du dit au dire*, « c'est là l'épreuve où, dans l'analyse de qui-conque, si bête soit-il, un certain réel peut être atteint <sup>2</sup> ». Un réel, un impossible ou un insensé, peut être atteint à cause de ce qui vient au dit comme conséquence logique, le dire étant seul à pouvoir témoigner, comme *ex-sistant* au dit, de ce réel. Parler de témoignage, dire que de l'existence seul le dire est témoin, introduit la notion d'acte dans la parole. C'est ainsi que Lacan définit l'acte en 1969 : « L'acte (tout court) a lieu d'un dire, et dont il change le sujet <sup>3</sup>. » C'est *l'alea jacta est* de Jules César franchissant le Rubicon, qui change le cours de l'Histoire. « Marchons » n'est acte qu'à ce que ça fasse que « j'y arrive » se vérifie en lui. Mais, comme dit le proverbe italien, *tra il dire e il fare c'è di mezzo il mare*, entre le dire et le faire il y a la mer – la mer des paroles en l'air !

#### Austin : les actes de parole

Là, ce n'est plus vers Benveniste qu'il faut se tourner, c'est vers John Langshaw Austin, le philosophe du langage ordinaire. Il est l'auteur de la

théorie sur les actes de parole exposée dans *Quand dire, c'est faire*, titre du livre où sont traduites ses douze conférences à Harvard en 1955. Austin aboutit à l'idée que toute énonciation digne de ce nom est un *acte de discours performatif* qui nous permet de faire quelque chose par la parole elle-même. Il en arrive à soutenir que chaque fois que nous disons quelque chose nous produisons non seulement des actes de *dire* quelque chose mais des actes de *faire* quelque chose. Le fait de dire quelque chose a des effets, des conséquences chez les autres ou chez soi : c'est ce qu'Austin appelle *l'acte perlocutoire*. Par exemple, si je dis : « Maintenant, vous allez rentrer chez vous », je puis vous soulager, vous convaincre, vous irriter, vous faire partir, vous faire rester, au moyen de cette parole. Mais ce qui intéresse le plus Austin, c'est *l'acte illocutoire*, qui est produit *en disant* quelque chose. Le fait de dire « Maintenant, vous allez rentrer chez vous » peut avoir la valeur d'un ordre, d'une affirmation, d'une conjecture, d'une permission. La force illocutoire d'une parole ne dépend pas de ses effets, de ses conséquences, elle dépend d'un ensemble de conventions humaines, sociales, discursives, qui font que dire telle chose dans tel contexte revient à *accomplir* tel dire illocutoire. Cela vaut pour des énoncés réflexifs comme « je te baptise » ou « je vous marie » : on baptise, on marie en le disant. Mais cela vaut aussi pour la formule « je m'excuse » : non seulement elle sert conventionnellement à m'excuser mais elle désigne l'acte qu'elle sert à accomplir.

Ainsi, Austin met en évidence non seulement le fait qu'un dire entraîne comme conséquence un acte, mais aussi le fait qu'un dire puisse avoir en lui-même valeur d'acte : un acte s'accomplit dans le fait de dire. C'est ce qu'il appelle un énoncé performatif.

Un énoncé performatif, c'est-à-dire un acte de parole au sens austinienn, constitue l'état de chose dont il parle. Il n'est pas en tant que tel vrai ou faux. Il *ex-siste* à l'évaluation cognitive d'un énoncé en termes de vérité ou de fausseté. Un acte de parole n'a pas à satisfaire au « vrai ou faux ». Il est « heureux » ou « malheureux ». Il fait partie de ce que les sémanticiens Ogden et Richards appellent, dans *The Meaning of Meaning*, « les énoncés éthiques », pour lesquels il s'agit de dire de quelque chose, non que c'est vrai, mais que c'est bien et qu'on l'approuve. L'acte de parole dont parle Austin concerne donc ce que Lacan appelle le bien-dire, puisque c'est un énoncé éthique.

*Il ne dit pas vrai, il dit bien*, il est bien-dire. On connaît la thèse de Lacan, qui rejoint ici celle d'Austin et la dépasse : il n'y a que le bien-dire qui *satis-fasse*, en deux mots, qui *fasse assez*. À ce qui ne *satis-fait* pas assez ne saurait répondre que le plus-en-dire. C'est la thèse de Lacan dans son

compte rendu du séminaire ...*Ou pire*. Elle concerne la question de savoir comment finir une analyse : en *satis-faisant*. Quand le dire rejoint l'acte, quand le dire s'accomplit en acte, il n'y a pas à dire plus. C'est assez. C'en est assez de la jouissance de la demande.

### Lacan austinien

Le dire selon Lacan est austinien. Pour Austin, les performatifs s'évaluent en termes de succès ou d'échec, de « félicité » ou d'« infélicité ». Si je dis : « Je te lègue ma montre » alors que je n'en ai pas, il y aura infélicité, ratage de l'acte de parole. De même si je dis : « Le roi est chauve » alors que nous sommes en république. Je ne peux vous baptiser ici et maintenant, même si je dis : « Je vous baptise au nom du Père... » Pour qu'un dire réussisse, il y faut des conditions conventionnelles institutionnelles. Baptiser, marier, léguer, ordonner sont des actes institutionnels avec des conditions de félicité bien particulières. Mais il en va de même pour Austin d'actes de parole aussi informels et quotidiens que « j'affirme... », « je t'avertis... », « je t'assure... », « je te conseille... », « je te remercie... », qui sont, pour lui, autant de performatifs au sens large, car c'est tout le langage lui-même qui est une vaste institution, ce qui fait que *chacune de nos paroles est, dans un contexte langagier donné, un acte social performatif*. Telle est la thèse fondamentale d'Austin : *dire c'est faire... partie d'un discours*, être partie prenante d'un discours et de ses conventions. Pour Lacan aussi le dire ne va pas sans le discours. Mais avec Lacan le discours n'est pas seulement affaire de conventions sociales, il est affaire de structure qui détermine un lien social.

Bien différente de celle d'Austin est donc la théorie du dire chez Lacan. Il y a pour Lacan quatre discours qui sont quatre *dire-secours*, quatre façons de secourir le dit propre à chaque discours. Lacan veut signifier par là que le dire porte secours au dit, qui sans le discours est en péril. Ainsi, non seulement le dire *ex-siste* au dit, mais il porte secours au dit grâce au discours. Car c'est par le discours que s'articule le lien du dire au réel, chaque discours ayant pour fonction de cerner l'impossible, c'est-à-dire le réel qui lui est propre. C'est par le discours que le dire se noue au réel.

Là où Lacan va encore plus loin par rapport à Austin c'est quand il définit le statut du « dire de l'analyse » dans « L'étourdit ». Il y pose que ce dire de l'analyse n'est « efficace » qu'à réaliser « l'apophantique qui de sa seule *ex-sistence* se distingue de la proposition <sup>4</sup> ». C'est radical car cela situe le dire hors proposition, hors les énoncés des dits.

Relevons le terme d'efficace. Tout dire donc n'est pas efficace. À quelle condition un dire, ici précisément le dire de l'analyse, est-il efficace, porte-t-il à conséquence ? Lacan répond : à condition qu'il réalise l'apophantique, précisant qu'il est à distinguer de la proposition, d'un énoncé propositionnel. Il s'en distingue de sa seule *ex-sistence*. Il *siste* hors la proposition. Lacan précise encore, page 473 des *Autres écrits* <sup>5</sup>, que l'apophantique concerne le dire, qu'il privilégie, de l'interprétation, différent du dire modal de la demande. Mais qu'est-ce au juste que l'apophantique ?

### Aristote : l'apophantique

L'apophantique nous vient d'Aristote. On le trouve dans son traité *De l'interprétation*, où il parle du *logos apophantikos*. *L'apophantikos*, c'est ce qui peut être dit vrai ou faux, la proposition. *L'apophansis* affirme ou nie quelque chose de quelque chose. Si l'on s'en tient à cette acception du discours déclaratif d'affirmation, ce que dit Lacan n'est pas compréhensible. C'est même contradictoire avec *l'apophantikos* aristotélicien que de dire, comme le fait Lacan, qu'il est hors proposition, hors la logique propositionnelle.

On ne peut saisir ce que Lacan veut dire sans se rapporter à l'interprétation que donne du *logos apophantique* Heidegger dans son cours de Marbourg en 1925. On lira avec profit à ce sujet le chapitre intitulé « Heidegger lecteur d'Aristote » du livre de Pierre Rodrigo, professeur de philosophie à Dijon, *Aristote, l'eidétique et la phénoménologie*. L'apophantique, pour Heidegger, est tout premièrement *monstration*. Il ne dit pas le vrai et le faux. Il montre.

Il montre quoi ? *Il montre l'horizon*, comme le doigt levé du Jean-Baptiste de Léonard de Vinci. Il montre l'horizon au sein duquel la chose devient visible *sous un certain jour*. Lorsque je dis : « L'arbre est en fleur » je n'accrole pas simplement le prédicat « en fleur » au sujet « arbre » ; je montre l'arbre *sous un certain jour*, celui de son être-en-fleur. L'apophantique *montre, laisse voir ce dont il parle*. Il fait voir à partir de lui-même ce qui se montre tel qu'il se montre à partir de lui-même. Il fait émerger ce qui autrement s'oublierait. Ce dire de Heidegger résonne pour nous avec celui de Lacan : « Qu'on dise reste oublié ». L'apophantique, tel donc que l'interprète Heidegger, laisse émerger une vérité *antérieure à toute proposition*, qui précède tout jugement. Or c'est ainsi que Lacan distingue le dire apophantique dans « L'étourdit <sup>6</sup> » : il se distingue de la proposition. Sur ce point Lacan est donc très heideggérien. Lacan a lu Heidegger. Il connaît son interprétation de *De l'interprétation* d'Aristote. Heidegger corrige une lecture trop scolastique d'Aristote selon laquelle le lieu de la vérité est le

jugement porté sur la proposition. La thèse de Heidegger est que le discours apophantique est *monstration de quelque chose qui échappe à la proposition*, à l'énoncé. Ce quelque chose qui échappe à la proposition, c'est l'*Alètheia*, la vérité heideggérienne en tant qu'elle est dévoilement. L'énoncé n'est pas le lieu le plus propre au dévoilement de la vérité. C'est ce que retient Lacan : l'apophantique se distingue de la proposition, de l'énoncé propositionnel du dit.

### Heidegger : le lais du dire

Dans « L'étourdit », Lacan parle de sa « fraternité » avec le dire de Heidegger. N'oublions pas que dès 1956 Lacan a publié dans le premier numéro de *La Psychanalyse*, à côté du texte de Benveniste, sa propre traduction du texte de Heidegger intitulé « Logos », traduction que Heidegger a accepté de corriger. Heidegger y interroge, à partir d'un fragment d'Héraclite, la question de l'Un, de ce que Lacan appellera, bien plus tard, l'Un dire. Car s'il y a le dire de Freud, à savoir « il n'y a pas de rapport sexuel », il y a aussi le dire de Lacan, qui n'est pas un « il n'y a pas » mais un « il y a », il y a de l'Un. C'est de l'Un qui jouit tout seul, sans l'Autre. C'est cet Un qu'il y a à faire venir au dire dans l'analyse. C'est cet Un que *montre* le Logos apophantique, dans l'interprétation qu'en donne Heidegger. Le Logos apophantique, le doigt levé de saint Jean-Baptiste, ne montre pas l'Autre, il montre l'Un tout seul, radicalement séparé de l'Autre.

Nous avons à nous mesurer à l'Un, au dire de l'Un. Car le Logos, selon Heidegger, n'est ni la raison ni le verbe. Il est *le dire de ce qui reste oublié par celui qui parle*. Pour dire ce qu'est le Logos, Heidegger se sert de l'étymologie : Logos vient du grec *legein*, qui signifie dire, parler, raconter, mais aussi et avant tout « mettre à reposer », coucher, étendre, qu'il associe au *legen* allemand, qui signifie poser, coucher, mettre au lit, et au *legere* latin, qui signifie lire, et aussi recueillir, ramasser, récolter, ou encore choisir. Pour être « en entente » avec ce qui parle, nous avons à « recueillir » ce qui se lit du Logos. Mais, dans sa propre traduction, Lacan va puiser dans le trésor de la langue française deux autres mots, le legs et le lais, ce dernier désignant une sorte de poème laissé en testament mais aussi un territoire formé des alluvions laissés par la mer quand elle se retire et que les hautes eaux ne recouvrent pas.

Le Logos, c'est le legs, le don que nous fait la langue et qu'il nous revient d'accueillir. Il est, traduit Lacan, « le pur lit de ce qui se lit dans ce qu'il recueille ». Il est, traduit encore Lacan dans une formule tout en alliterations, « le lais où se lit ce qui s'élit, et n'est que cela ». Le Logos, c'est

cela : le dire qui s'est retiré, déposé, oublié, et qui fait le lit à ce qui se lit de ce qui s'élit. Or, n'est-ce pas ce qu'il s'agit d'élire dans l'analyse : élire, privilégier le dire de l'Un qui est seul dans sa jouissance, seul dans sa signification, sans l'Autre qui lui donnerait sens ?

### **Bibliographie**

- J. L. Austin, *Quand dire, c'est faire*, trad. G. Lane, postface de F. Récanati, Paris, Seuil, coll. « Points Essais », 1991.
- P. Rodrigo, *Aristote, l'eidétique et la phénoménologie*, Grenoble, éd. J. Millon, coll. « Krisis », 1998.
- M. Heidegger, « Logos », trad. J. Lacan, *La Psychanalyse*, n° 1, 1956, p. 52-79 ; <http://parolesdesjours.free.fr/heideggerlacan.pdf>
- J.-P. Resweber, « De la traduction à l'interprétation », *Le Portique*, n° 31, 2013, p. 27-71.

*Mots-clés : dire, apophantique, acte, lais.*

---

\* ↑ Intervention au séminaire EPFCL « La parole et son dire », à Paris le 20 avril 2017.

1. ↑ J. Lacan, « Radiophonie », dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 426.
2. ↑ J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XX, Encore*, Paris, Seuil, 1975, p. 25.
3. ↑ J. Lacan, « L'acte psychanalytique », dans *Autres écrits, op. cit.*, p. 375.
4. ↑ J. Lacan, « L'étourdit », dans *Autres écrits, op. cit.*, p. 490.
5. ↑ *Ibid.*, p. 473.
6. ↑ *Ibid.*, p. 490.